

Conseil Municipal du Jeudi 20 mai 2021

Présents : Patrick Vogt, Philippe Flayol, Michel Thibon, Jean-Pierre Pascal, Nathalie Causse, Maxime Flayol, Sylvette Foubert, Marie-Anne Védrières, Christine Reboul, Marc Yaguiyan

Excusée : Chantal Cortot-Lena Procuration à Nathalie Causse

Secrétaire de séance : Christine Reboul

Secrétaire de mairie : Katy Entremont

- Nomination d'un secrétaire de séance : Christine Reboul.
- Approbation du compte-rendu de la séance du 08 avril 2021 :

POUR : 11 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

• Délibérations Commune:

1. Amendes de police 2021: demande de subvention au Conseil Départemental

Nous avons déposé un dossier de demande de subvention au Conseil Départemental pour le programme « Amendes de police 2021 ». Les travaux consistent à sécuriser un cheminement au sein du village de Saint Roman de Tousque par la reconstruction d'un mur aval. Le conseil municipal doit délibérer pour entériner cette demande d'aide financière d'environ 30% du coût des travaux HT.

POUR : 11 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

2. Création d'une bibliothèque dans l'ancien local de bienfaisance: choix de l'architecte

Monsieur le maire donne lecture des 3 propositions d'honoraires reçues : Mr Jean-Christophe Bernard, Mr Jean Capia et Sarl Prohin. C'est cette dernière qui a été retenue (la moins disante à prestation égale), pour un taux de 10.60% du montant des travaux HT.

POUR : 11 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

3. Travaux de voirie communale 2021: Mise en œuvre de l'opération et demande de subvention au Conseil Départemental

Il convient d'entériner la demande d'aide financière au Conseil Départemental, à hauteur de 14 033€ pour les travaux prévus aux Contrats Territoriaux 2021, à savoir :

- travaux de réfection sur les voies communales du Salt, du Mas, de la Pélucarié, de Fobies et d'Arbousses
- réfection d'un mur de soutènement à Saint Roman de Tousque

POUR : 11 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

4. Subventions aux associations

Conseil d'architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement Lozère (CAUE 48) : 90€

POUR : 11 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

5. Intempéries 2020: demande d'aide financière au Conseil Régional

Le conseil Régional nous a informé d'une aide financière afin de réparer les dégâts occasionnés lors des intempéries de juin et septembre derniers.

Nous devons déposer un dossier de demande de subvention. Elle devrait être de l'ordre de 8000€

Le montant de la subvention attendue de l'état n'est pas connu pour l'instant.

POUR : 11 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

6. Choix du prestataire "débranchement"(évocation Asa DFCl)

Monsieur le maire évoque les rencontres avec l'ASA DFCl qui organise les chantiers de débroussaillage dans un cadre socio-éducatif avec encadrement professionnel.

La mise en place est retardée provisoirement, en particulier par la réfection de leur bâtiment au tennis de Ste Croix VF. D'ici là, il est nécessaire de faire procéder aux travaux qui ne peuvent attendre. Bien que ce ne soit pas un impératif réglementaire, il a été lancé un appel à proposition sur la liste des abonnés internet de la commune et diffusion sur les autres communes.

Quatre candidats se sont manifestés.

Le maire donne connaissance de ces propositions et suggère de retenir le choix de Sébastien Flayol qui est le moins-disant. Par ailleurs, il a effectué ces mêmes travaux de nombreuses années pour la commune de St Martin de Lansuscle.

Le maire suggère que Philippe Flayol et Maxime Flayol ne prennent pas part au vote.

Après vote et délibération à l'unanimité, le conseil municipal accepte l'offre de Sébastien Flayol pour un taux horaire de 23€ HT.

Une convention sera signée entre les parties.

Maxime Flayol et Philippe Flayol n'ont pas pris part au vote.

POUR : 9 CONTRE : 0

7. Biens vacants et sans maître: frais complémentaires

Nous avons l'identification de ces biens réalisée par la Safer comme convenu par convention, ce qui correspond à la prestation de base, pour laquelle une subvention du Conseil Départemental à hauteur de 50% du coût HT de la prestation a été acceptée.

Prestation de base : 1 500€ HT

Subvention du Conseil Départemental : 750€

Monsieur le maire présente les prestations optionnelles :

- analyse juridique compte de propriété potentiellement vacant et sans maître: 5

comptes sont concernés soit un total de 320€ HT

- 2 réunions de restitution en mairie: soit un total de 500€ HT

POUR : 10

CONTRE :

ABSTENTION : 1

Questions diverses:

- Vente d'une coupe d'acacias : Avis positif du conseil. Cela rapporterait environ 400€

- Désignation d'un(e) référent(e) ambroisie : Dominique Foubert

- Plate-forme ASIGEO WEB : Projet d'un programme informatique de la communauté des communes sur la base du cadastre, rajout d'informations diverses : eau, urbanisme, assainissement...Le conseil continue de s'informer.

- Désignation de référents sentier par commune : Maxime Fayol et Christine Reboul

- Travaux à l'école de Saint Roman de Tousque :

Divers petits travaux : serrure à régler au 1^{er} étage, porte manteau, enlèvement barrière dans la cour.

Obtenir l'eau chaude au lave-mains maternelle : un devis est demandé pour réalisation pendant les grandes vacances.

Bac à sable dans la cour d'école. Consultations en cour.

Changement de sol de la cantine : sujet récurrent entraînant des travaux onéreux et complexes en raison de fortes différences de niveau.

Rappel : le devis de réfections des évacuations pluviales a été validé pour réalisation en août.

- Organisation des élections des 20 et 27 juin 2021 : Montage des Barnums le 19/06 à 10h.

Un planning de tenue des bureaux de vote a été réalisé par Mr le maire pour le bon déroulement des élections

- Projet "ancienne coutellerie" :2 projets sont en balance : Une épicerie avec divers produits locaux et le projet mené par l'association le Pétassou, le conseil ne peut donner qu'un avis, s'agissant d'une transaction privée, cet avis se porte sur l'épicerie.

- Contrat électricité (Marc Yaguiyan) Le conseil s'informe sur l'utilité de rejoindre un groupement d'acheteurs afin de réduire les frais d'électricité.

Le conseil prend fin à 22h30.

Pour cause de crise sanitaire, aucun public n'est autorisé.